

Délibération n°2021/42

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 715-2
Vu les statuts, en vigueur, de l'établissement,
Vu le règlement intérieur, en vigueur, de l'établissement.

Objet : Création d'un Diplôme Universitaire « Anticipation de la menace et conception de stratégies de sécurité »

Le Conseil d'Administration approuve la création du Diplôme Universitaire « Anticipation de la menace et conception de stratégies de sécurité » ainsi que la maquette budgétaire.
Le Conseil d'Administration approuve également le tarif de 1 250 € par étudiant suivant cette formation sur une base forfaitaire de 50 étudiants.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Présents : 11
Pouvoirs : 9

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 1



Ronan STEPHAN

Troyes, le 18 octobre 2021
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18/10/2021

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18/10/2021